

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE**

**D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

~~~~~

**SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015**

~~~~~

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,  
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT,  
Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE,  
Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL,  
Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET.

REÇU

~~~~~

le -9 OCT. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

**20 - CONVENTION TYPE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE**

**LOCAUX SCOLAIRES : LYCEE AGRICOLE DE SOEIX**

**(CROQ'VACANCES)**

Madame Denise MICHAUT expose que la présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'organisateur est autorisé à occuper, sous le régime de l'utilisation des locaux scolaires, à titre précaire et révocable, les espaces, les locaux et voies d'accès suivants :

- Utilisation du 1<sup>er</sup> étage de l'internat, de la salle polyvalente

du LEP Agricole de Soeix exclusivement en vue de loger les participants au Centre de Vacances dirigé par l'association Croq'Vacances.

*Période d'occupation temporaire : du lundi 19 octobre 2015 à midi au samedi 24 octobre 2015 après le repas de midi (pique-nique)*

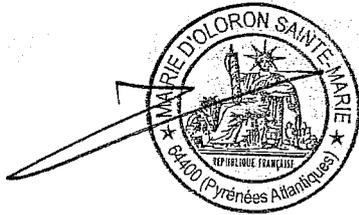
.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention-cadre et à engager toutes les démarches administratives nécessaires.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 05 octobre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 10/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

